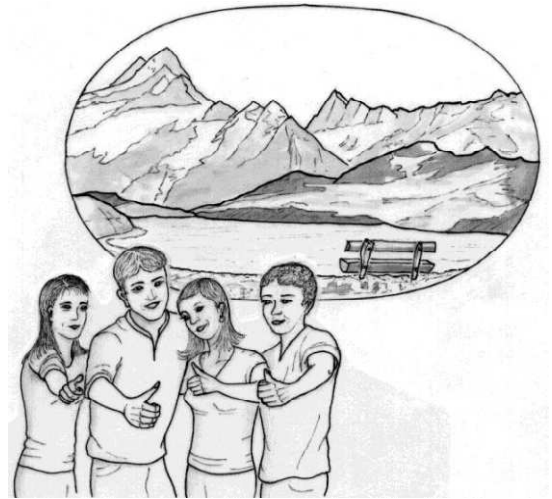


Règlement de comptes

Les quatre amis, Louise, Mylène, Jules et Cissé rentrent de vacances en voiture et font leurs comptes.

- Louise a payé le carburant : 96 €.
- Mylène a payé les péages d'autoroutes : 42 €.
- Jules a payé les casse-croûtes pour tous : 18 €.
- Cissé a prêté 15 € à Jules qui a acheté un petit cadeau pour sa maman.



Les quatre amis souhaitent se répartir équitablement les frais en faisant un minimum de transactions.

Expliquer comment ils doivent s'y prendre.